

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 14 janvier 2020 à 18h30

A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Christèle ANCIAUX	Départ après la 45 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	Départ après la 47 ^{ème} délibération
5	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO
7	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
8	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
9	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
10	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
11	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
12	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
13	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
14	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
15	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	Pouvoir de Blandine BELLANCA
16	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	Pouvoir de Corinne CASANOVA
18	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
19	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
20	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
21	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Nicole FALCETTA
22	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Marina FERRARI
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
24	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
25	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
26	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
27	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
28	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Didier FRANÇOIS
30	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
31	MERY	T	Eudes BOUVIER	
32	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
33	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
34	MOUXY	T	Nicolas MARC	
35	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
36	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
37	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
38	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
39	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
40	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
41	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
42	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
44	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
45	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

22 communes présentes



Absents excusés :

SAINT PIERRE DE CURTILLE
VIONS

Sylvie L'HEVEDER
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Charles-Adrien LOUIS
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISIERE
Véronique MERMOUD
Christophe PIRAT
Olivier VERDENAL
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Thibaut DERRIEN
Julie ECALARD
Matilde HABOUZIT
Alicia CHARDON
Rafik ES-SLASSI
Wassila BOUJNANE
Eline QUAY-THEVENON

B&L Evolution
Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint des services
Directrice du pôle Aménagement
Directeur des services à la population
Directeur financier
Responsable juridique et des assemblées
Chargé de mission Air – Energie - Climat
Responsable Communication et relations publiques
Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles
Contrôleuse de gestion
Réfèrent comptable – Service Finances
Assistance du service Urbanisme / Habitat
Assistante du service Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 janvier 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 56 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 45 présents (45 titulaires), et 52 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 43 Année : 2020
Exécutoire le : 24 JAN. 2020
Affichée le : 24 JAN. 2020
Visée le : 24 JAN. 2020

RESSOURCES HUMAINES Modification du tableau des emplois permanents au 1^{er} janvier 2020

Monsieur le Président rappelle qu'il appartient au conseil communautaire de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services. Il présente les modifications de postes suivantes :

I – Transformation de postes

Dans le cadre de la réorganisation des services, les modifications de postes suivantes sont envisagées :

- Par délibération en date du 25 septembre 2019, un poste de catégorie C a été créé afin d'assurer le remplacement d'un agent assurant les fonctions de gestionnaire de carrières. Après réflexion sur l'organisation interne du service, il s'avère que le poste créé sera un poste de responsable des gestionnaires carrières-paies. Il convient donc de créer un poste relevant du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.
- Par délibération en date du 25 septembre 2019, un poste d'adjoint administratif a été créé sur la régie assainissement. Suite au recrutement, il convient de transférer ce poste de la régie sur le tableau des emplois permanents.

II – Création de poste

Par ailleurs, les créations de postes suivantes sont envisagées :

- Dans le cadre de la labélisation France Service du service des MSAP, il convient de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet. Il est précisé que la personne recrutée sera mise à disposition du Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale de Chautagne pour 50% de son temps de travail. Une convention de mise à disposition sera conclue entre le SIVCS et Grand Lac, prévoyant notamment les modalités de remboursement par le SIVSC des salaires et charges sociales. L'agent étant sur le même site pour ses fonctions assurées autant pour le syndicat que pour Grand Lac, il sera en mesure d'assurer une permanence de réponse pendant la totalité de son temps de travail de 35 heures.

III – Suppression de poste

Par ailleurs, les suppressions de postes suivantes sont effectuées. Il s'agit de suppressions en lien avec des départs et pour lesquels les recrutements futurs ou en remplacement seront effectués ou ont été fait sur un grade différents.

- Un poste d'attaché principal (départ de l'agent – recrutement en remplacement en catégorie B),
- Un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe (promotion interne sur attaché),
- Un poste de technicien principal de 1^{ère} classe (promotion interne sur ingénieur),
- Un poste d'ingénieur (départ en retraite – remplaçant déjà recruté),
- Un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (départ de l'agent – en lien avec la création du poste au I),
- Un poste de technicien à la régie assainissement 20 h (départ de l'agent – poste remplacé par la création d'un poste de laborantin à temps complet en catégorie C par délibération du 25/09/2019).

A noter que ces suppressions de postes n'entraînent pas de licenciement ou de réduction du personnel mais simplement une mise en concordance des postes avec les grades.

IV – Création de postes dans le cadre des avancements de grade au titre de l'année 2020 :

A compter du 1^{er} février 2020, les modifications suivantes sont apportées au tableau des effectifs, afin de pouvoir nommer les agents inscrits sur les tableaux d'avancements de grade, après présentation devant les commissions administratives paritaires du centre de gestion de la Savoie en séance du 25 novembre 2019 :

- Filière technique :
 - création de 1 poste d'ingénieur principal,
 - création de 4 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe,
 - création de 1 poste d'adjoint techniques principal de 2^{ème} classe.

- Filière administrative :
 - création de 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe,
 - création de 3 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe,
 - création de 2 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Les postes sur les anciens grades seront supprimés dès la nomination des agents sur le grade d'avancement.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de ces agents sont inscrits au budget, chapitre 012.

-
- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
 - VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
 - VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;
-

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le tableau des emplois permanents de Grand Lac au 1^{er} février 2020,
- APPROUVE les modifications apportées audit tableau.

Aix-les-Bains, le 14 janvier 2020

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 70
- Présents : 45
- Votants : 52
- Pour : 52
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Modification du tableau des emplois permanents au 1er janvier 2020

Date de transmission de l'acte : 24/01/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 24/01/2020

Numéro de l'acte : d3162 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20200114-d3162-DE

Date de décision : 14/01/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Créations et transformations d'emplois